



Association
Gabriel Deshayes



**PROJET ASSOCIATIF
2024/2028**



➤ Le mot du président

Une société plus inventive

Je reprends volontiers pour mettre en perspective notre nouveau projet associatif, le souhait inépuisable car jamais parfaitement atteint de Charles Péguy, imaginant sa Cité Harmonieuse et proposant, en disciple de Kant, son « impératif catégorique » : « Que Nul ne demeure à la porte de la Cité ».

Ce souhait rejoint la volonté des pouvoirs publics d'offrir à tout citoyen, en situation de handicap ou non, les moyens de son plein épanouissement.

Il s'agit, pour nous associations, d'aider à faire naître, une société plus inventive, accueillante aux innovations, avec des pouvoirs publics disposant d'une capacité de réaction et d'imagination supérieure à celles que nous connaissons.

De grandes orientations toujours d'actualité

En ce qui concerne l'Association Gabriel Deshayes, les grandes orientations définies dans le précédent projet 2019-2023 demeurent d'actualité. Je les rappelle pour mémoire :

- Faire de l'Association Gabriel Deshayes un centre de ressources, une des grandes références de Bretagne et du Grand Ouest, dans le domaine de la surdicécité, de la déficience sensorielle, auditive et visuelle, avec ou

sans handicap associé et dans le champ des troubles de la communication et du langage, des handicaps rares

- Mettre en place des propositions innovantes pour faciliter les parcours de vie allant du nouveau-né à la personne âgée pour faire en sorte que nul ne reste sans solution

Dans ce contexte, nous n'excluons pas par exemple de construire une PUV « Petit Unité de Vie ». Pour nos personnes handicapées vieillissantes dont le handicap est imparfaitement pris en compte dans les Ehpad actuellement. Nous pourrions aussi nous aventurer dans le domaine de la Protection de l'Enfance et de l'Autisme.

De l'ouverture et une logique territoriale

Il s'agit de favoriser une prise en charge, un accompagnement de tous les types de handicaps et situations de détresse, à partir d'une logique territoriale et non d'un centre éloigné qui n'a qu'une connaissance imparfaite des vrais besoins.

La législation européenne qui privilégie, pour la personne en situation de handicap, le plein exercice de la citoyenneté dans tous les activités sociales devra nous guider et nous inspirer dans la mise au point des réponses adaptées.

Un jeune en situation de handicap, dont le parcours mérite d'être connu, vient de faire paraître un livre, qui doit être lu, au titre évocateur « La rage d'exister ». Lui, que le système cantonnait à fréquenter un IME est devenu un universitaire reconnu et s'apprête à créer son entreprise, soutenu dans son parcours par Isabelle Kocher, directrice générale d'Engie et par Charles Gardou, anthropologue et professeur à l'Université Lumière Lyon 2 qui est intervenu au Congrès de la FISAF en décembre 2021.

Les personnes “empêchées”

Le professeur Charles Gardou, un tantinet déconstructeur, propose d'en finir avec le mot « Handicapé ».

Je le cite :

« Les mots s'usent au fil du temps. Le terme handicap n'échappe pas à cette règle. Pour avoir réfléchi à cette question depuis de nombreuses années, il m'apparaît que l'expression « personnes empêchées » serait désormais plus pertinente ».

« Empêcher » provient du latin « impedicare », dérivé de « pedica », qui désigne un piège tendu pour attraper les animaux par la patte.

Cela signifie littéralement prendre au piège, entraver, placer dans l'impossibilité d'agir, retenir un élan.

« L'empêchement » renvoie au piège constitué par la maladie elle-même, par les lésions, le traumatisme et autres fonctionnements du corps et de l'esprit, mais aussi à celui que constituent un environnement et une société inadaptée.

Une société inclusive est celle qui vise à réduire et à supprimer les « empêchements » : à se déplacer à se former, à se cultiver, à communiquer, à travailler...

Ce qui est étonnant, c'est que la langue bretonne a devancé l'illustre professeur. En effet, en breton, on ne parle pas de handicapé, mais de « Tud empechet », de « personne empêchée. »

Le professeur Gardou met aussi le doigt sur nos contradictions, pour ne pas dire notre schizophrénie.

« Notre temps affirme respecter la fragilité tout en la marginalisant. L'idéal de puissance domine avec pour corollaire la compétition. Les transhumanistes ne rêvent-ils pas d'un homme immortel et sans défaut, comme si la maladie, le handicap, le vieillissement et la mort n'étaient pas immanents à la vie ».

Une résidence et un salon de thé inclusifs

Pendant l'espace-temps 2019-2023, nous avons lancé le projet de résidence inclusive « Pen Duig » de 16 studios équipés en domotique, par Ty Digor, entreprise qui a été fondée par des sourds. Un interprète en langue des signes permet de faciliter les échanges avec les professionnels des autres entreprises sur le chantier. Nous sommes sans doute les seuls à avoir eu une telle initiative en France.

Nous avons ouvert à Ste Anne d'Auray un salon de thé « Ty Gabriel ». Cette création n'était pas à priori au programme, mais il faut savoir « saisir la balle au bond », conception très bergsonienne de l'action.

La consolidation de la plate-forme des Troubles Neuro-Développement (TND) et l'élargissement des activités de l'antenne Handicaps Rares (ERHR Bretagne) nous ouvre d'autres horizons et va nous sensibiliser par la logique des choses aux problèmes de l'autisme.

Le don de soi

Il faudrait aussi relever un autre défi qui consisterait à repenser le rôle du bénévolat, afin que les bénévoles deviennent une pièce maîtresse de l'animation de l'Association, en nombre et en qualité.

Ils devraient pouvoir accompagner sans concurrencer les professionnels, les personnes « empêchées ».

Il faut que la société redécouvre la valeur qualitative du don, en l'occurrence du don de soi.

Certes, il faut des CPOM, une approche rationalisée, comme nous invitent à le faire les multiples logiciels et demain l'intelligence artificielle, et les pouvoirs publics ; mais il faut aussi redécouvrir le sens de la gratuité, de l'intuition.

Pour conclure, je reprendrai, en toute modestie, une réflexion d'Albert Einstein qui met le doigt sur notre situation contemporaine :

« Le mental intuitif est un don sacré et le mental rationnel est un serviteur fidèle. Nous avons créé une société qui honore le serviteur et a oublié le don ».

Je dédie cette réflexion à tous les bénévoles de l'Association en y incluant les bénévoles du Conseil d'Administration.

Bon vent à notre projet associatif pour qu'il permette à tous les dons, dont nous sommes porteurs, de s'épanouir.

Bernard JAIN,
Président de l'Association



➤ Une longue histoire et des défis

L'Association Gabriel Deshayes est le fruit d'une longue histoire succinctement relatée à grands traits dans le Projet Associatif mais regardons résolument vers l'avenir car nous avons des défis et espérons avoir devant nous un futur très prometteur.

LE DEFI DE LA VITALITÉ ASSOCIATIVE

- Anticiper le renouvellement des adhérents
- Diffuser largement le Projet Associatif et le rapport d'Assemblée Générale aux nouveaux administrateurs, salariés, parents, usagers, partenaires
- Enrichir la diversité du Conseil d'Administration
- Faire participer les personnes en situation de handicap

LE DEFI DE LA QUALITÉ

- S'entourer d'experts compétents et de centres ressources spécialisés
- Se mettre dans une perspective de transformation et d'adaptation face aux attentes des pouvoirs publics et des technologies tout en conservant les valeurs fondatrices
- Garder une vision pragmatique et citoyenne sur la déficience

LE DEFI DU LIEN SOCIAL

- Favoriser les liens en interrogeant régulièrement les méthodes de communication au sein de l'Association
- Favoriser les mobilités internes et faciliter les passerelles
- Créer des occasions d'échanges entre les acteurs des différentes structures de l'Association

LE DEFI DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT

- Garder et renforcer la spécificité de l'Association tout en s'ouvrant aux autres handicaps
- Adapter l'organisation de l'Association avec pragmatisme tout en préservant la motivation des salariés
- Développer les compétences professionnelles
- Saisir les opportunités de développement

➤ Bénévolat

Être bénévole au sein de l'Association Gabriel Deshayes, c'est s'engager à rendre un service aux personnes accompagnées par l'un des établissements ou services. C'est représenter l'Association auprès de nos partenaires. C'est également partager les valeurs, l'état d'esprit et les objectifs de l'Association. C'est aussi aimer la diversité, le travail en commun avec un groupe d'administrateurs, d'autres bénévoles, des professionnels. C'est respecter chacun dans son rôle ou sa fonction, en complémentarité avec la Direction Générale.

Les bénévoles actuellement engagés proposent diverses activités telles que :

- la marche collective ou individuelle
- le tricot
- le tandem
- l'informatique
- le jardinage
- l'aide à la pastorale
- la lecture...

Ils répondent présents pour des événements sportifs, festifs et culturels ponctuels tels que : la Vannetaise, la Color Race, des concerts, brocantes, la semaine bleue, etc.

Au-delà de l'activité proprement dite et de l'enrichissement mutuel, il s'agit d'élargir le champ des possibles pour l'inclusion des résidents. C'est une expérience sociale dans la mesure où ils sont accompagnés de personnes qui ne relèvent ni du champ professionnel ni du champ familial. Cela leur permet également de bénéficier d'un temps individuel privilégié. Les personnes tissent avec les bénévoles des liens, différents.

Les bénévoles sont associés aux événements importants de l'année et invités trois fois par an à des réunions au cours desquelles ils réalisent avec la direction et les éducatrices coordinatrices, les projets et le bilan des activités.



“ Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix... ”

Sherry Anderson



➤ Le mot de la Directrice Générale

Dans un contexte d'évolutions des politiques sociales, de tensions sociétales, de réglementations auxquelles s'ajoutent des contraintes budgétaires et une pénurie de ressources humaines, le Projet Associatif indique le sens, les valeurs, le cap que l'Association se donne. Il définit les orientations et les moyens d'actions pour les 5 années à venir.

Véritable outil de structuration, de dynamisation et de développement, il est un guide interne et un support de communication externe. Il retrace les ambitions d'une équipe forte et engagée vers de nouveaux enjeux :

La société numérique au service des personnes

Les technologies numériques, l'intelligence artificielle et les systèmes d'information, évoluent rapidement entraînant des transformations tant pour les personnes en situation de handicap que pour les professionnels et les structures qui les accompagnent.

Ces technologies de l'information et de la communication représentent une opportunité notamment pour les personnes en situation de handicap sensoriel et de langage. Elles peuvent fournir des expériences et des apprentissages personnalisés, adaptés aux besoins individuels.

Elles peuvent également améliorer la communication et les relations horizontales entre les personnes, les familles, les professionnels.

L'Association va faire en sorte, les années à venir, que les nouvelles technologies soient au service des personnes et favorisent leur accès aux espaces sociaux, aux droits, à la santé, à la mobilité ou encore à l'emploi et à la formation.

Nous favorisons une approche holistique qui prend en compte les besoins spécifiques de chaque personne, en termes de développement sensoriel, de communication et de langage. Notre objectif est d'offrir un accompagnement global, respectueux de l'autonomie et de la dignité de chaque individu.

Un mouvement collectif en faveur d'une société inclusive

Notre vision est celle d'une société inclusive, où chaque individu, indépendamment de ses différences, est respecté, soutenu et a la possibilité de développer son potentiel. Nous aspirons à ce que les personnes handicapées aient un accès équitable aux opportunités, aux soins, à l'éducation, au travail et qu'elles soient reconnues comme des citoyens à part entière.

Nous renforçons nos partenariats avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Nous collaborons étroitement avec les établissements scolaires, les services médicaux, les centres de recherche et les associations

complémentaires pour créer un écosystème solide et coordonné en faveur des personnes handicapées.

Nous organisons des actions de sensibilisation pour lutter contre les préjugés, les stéréotypes et les discriminations liés aux handicaps rares et aux troubles neuro-développementaux. Nous souhaitons sensibiliser le grand public, les décideurs politiques et les médias à la réalité des personnes handicapées et à leurs droits fondamentaux.

L'Association maintient ainsi son implication :

- en siégeant durablement à la FISAF
- auprès des autres fédérations bretonnes à travers le consortium interfédéral Soli Ker Breizh
- au sein des instances : CPTS BA, CLS, MDA, CDSEI, CRSA, Commission médico-sociale, CDAPH...
- auprès de chaque acteur actif et responsable dans les évolutions telle que l'URIOPSS

Des acteurs en faveur de la diversité des parcours

L'Association accompagne la transformation du secteur médico-social.

Elle favorise une logique d'accompagnement fondée sur une notion de parcours ; ce qui sous-entend de se rendre disponible. Cela veut dire refuser d'avoir à choisir entre des possibles, n'avoir à se priver d'aucune possibilité. Pour le professionnel, cela signifie une écoute active, une capacité à exposer ce qui existe, une intervention plurielle en association avec des acteurs multiples.

L'Association s'inscrit dans une dynamique de développement et de ressources partagées, développe des actions sur le territoire.

Elle fonde sa démarche d'accompagnement dans le pouvoir d'agir des personnes, reposant sur les compétences, les capacités et les projections personnelles des personnes. Le pair-accompagnement, reposant sur l'expertise d'usage des personnes constituera l'une des modalités majeures.

Une recherche permanente d'innovation

Nous développons de nouveaux services spécialisés pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans le domaine du sensoriel et du langage, des handicaps rares et des troubles neuro-développementaux. Nous nous engageons à rester à la pointe des avancées scientifiques et technologiques, en mettant en œuvre des approches innovantes et basées sur des expérimentations vertueuses.

Nous investissons dans la formation continue de nos équipes pour garantir un haut niveau d'expertise. Nous encourageons la recherche et le partage des connaissances au sein de notre Association et avec d'autres acteurs du secteur notamment grâce aux plateformes collaboratives.

➤ Présentation de l'association

Ses finalités et missions

L'Association, fidèle à l'intention de Gabriel Deshayes et à l'œuvre entreprise par la Congrégation des Filles de la Sagesse en 1812, se donne pour finalité d'accompagner les personnes présentant un handicap lié à la déficience sensorielle ou au langage, aux troubles neuro-développementaux, aux handicaps rares ou psychiques avec possiblement des troubles secondaires.

L'Association Gabriel Deshayes est une association « loi 1901 » régie par le droit privé depuis 1991. Elle gère des dispositifs, établissements et services médico-sociaux relevant, pour certains, du Code de l'Action Sociale et des Familles au sein d'un patrimoine acquis le 1^{er} janvier 1992. Depuis 220 ans, l'objectif visé est à la fois d'éduquer, d'accompagner, d'enseigner, de soigner, de faciliter l'insertion et/ou de donner un statut de travailleur à toutes les personnes qui bénéficient de ses services.

L'Association s'engage à promouvoir toute action en faveur de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en situation de handicap et à soutenir les initiatives en ce domaine par tout moyen qu'elle jugera utile avec le souci que la personne en situation de handicap soit actrice de son projet.

L'Association est ancrée et reconnue sur le département du Morbihan, en Bretagne et dans le Grand Ouest.

Ses statuts prévoient qu'en fonction des besoins repérés et des capacités de réponse de l'Association, elle puisse étendre son activité à l'accompagnement d'autres personnes en situation de handicap ne présentant pas nécessairement de déficience sensorielle.

L'Association gère les établissements existants et crée des services répondant à de nouveaux besoins à couvrir. Elle collabore avec tous les acteurs extérieurs qui concourent à l'éducation, à la formation et à l'insertion des personnes en situation de handicap.



Ses valeurs fondamentales

L'Association Gabriel Deshayes :

- **Milite** pour faire avancer la cause des personnes en situation de handicap
- **Repère** les besoins émergents, interpelle les décideurs politiques, propose des réponses
- **Renforce** le sens de l'action pour accueillir et accompagner au mieux les publics de demain
- **Développe** l'esprit d'entreprendre et contribue au bien-être des jeunes et adultes accompagnés
- **Soutient** les aidants par un accueil personnalisé, des rencontres et de la formation

Elle défend depuis son origine des valeurs humanistes que chaque acteur, administrateur, salarié ou famille fait vivre au quotidien.

Les valeurs fondamentales de l'Association se déclinent ainsi : **respect, solidarité, professionnalisme, communication, confiance.**

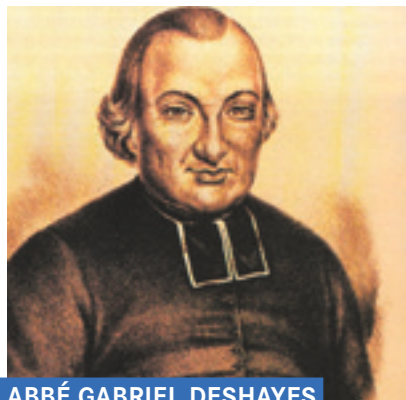


➤ Son histoire

L'Association est installée sur un lieu chargé d'histoire. Le site de la célèbre bataille d'Auray vit s'affronter pour la succession du Duché de Bretagne deux ducs rivaux, Charles de Blois et Jean de Montfort, **le 29 septembre 1364**. Charles de Blois fut tué au cours de l'engagement. Jean de Monfort pour honorer sa mémoire fit élever un édifice religieux, une chapelle dédiée à St Michel à l'emplacement du combat décisif.

Le 22 juillet 1482, à la demande du Duc François II de Bretagne, les moines Chartreux vinrent s'établir à Auray.

300 ans plus tard, en 1791, à la révolution, ils furent chassés de leur monastère qui, après avoir été pillé, fut mis en vente comme bien national.



ABBÉ GABRIEL DESHAYES

En 1808, l'abbé Gabriel Deshayes, curé d'Auray, s'en rendit acquéreur grâce à un don. Ému du sort des sourds-muets isolés du reste du monde, il installa une œuvre pour l'éducation de jeunes filles sourdes-muettes dans l'ancien monastère qui allait désormais s'appeler « La Chartreuse ».

L'abbé Sicard, directeur de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, successeur de l'Abbé de l'Épée, détacha sur Auray une institutrice spécialisée.

Laurine Duler est une française entendant qui fonde des écoles pour enfants sourds et forme des monitrices. Elle est la première à connaître les méthodes d'éducation et à enseigner la langue des signes.



Sa calèche

Elle débute avec trois jeunes filles sourdes-muettes **le 12 mai 1812** et dirige ainsi la première école pour enfants sourds de Bretagne.

Rapidement les élèves affluent et Gabriel Deshayes doit faire appel à une congrégation pour assurer l'avenir de l'œuvre des "sourdes-muettes" qui lui tient à cœur. Après s'être adressé aux Ursulines de Quimperlé, qui déclinent l'offre, il sollicite les filles de la Sagesse déjà bien connues dans le diocèse de Vannes. Il signe à Saint-Laurent-sur-Sèvre un contrat qui leur donne la direction du nouvel établissement. S'en suit un décret Royal daté du **4 janvier 1815** et une donation de la propriété à la congrégation.

LAURINE DULER



Cette congrégation religieuse fût fondée par Marie Grignon de Montfort et Marie-Louise Trichet.

L'Institution poursuit son œuvre de rééducation dans les locaux ainsi obtenus, et fonctionne pendant de longues années comme une œuvre de charité. Les Sœurs de la Sagesse y travaillent gratuitement et y vivent avec leurs pensionnaires des quelques ressources provenant de l'exploitation agricole, des revenus des terres, des aumônes des visiteurs (après l'inauguration du Mausolée en 1829), et des rétributions scolaires ou modiques pensions de la part des familles qui le peuvent.

A partir de 1843, le projet de séparation des Institutions (garçons et filles) devient une réalité, et les garçons sont transférés à Nantes

et confiés aux Frères de St Gabriel. Ce sera l'Institut de la Persagotière, bien connu dans toute la région. Quant à l'accueil des premières élèves aveugles, il ne se réalisera qu'en octobre 1896. **En 1922**, on construit pour elles un bâtiment dans l'enceinte de la Chartreuse, bien séparé de celui des sourdes. Ce bâtiment sera agrandi et modernisé **en 1958**.

La Chartreuse est peu à peu reconnue comme établissement privé d'enseignement aux sourds-muets et aveugles, et habilitée à recevoir des enfants au compte de l'Etat et des Collectivités d'assistance.

Le premier arrêté connu du Ministère de la Santé Publique et de la Population ne date cependant que du **20 janvier 1949**. L'agrément de la Sécurité Sociale est daté du **25 juin**

1958, et l'établissement bénéficie de l'Allocation à l'Education Spécialisée par l'arrêté du **30 septembre 1964**.

1931- LA CHARTREUSE D'AURAY



Vue des jardins



Vue de l'est

1931- LA CHARTREUSE D'AURAY



Aveugles et sourdes-parlantes en promenade



Classe des petites sourdes-parlantes



Classe des grandes aveugles



Les grandes aveugles au travail

Dès 1961, on pense à construire pour les sourdes, qui sont logées à l'étroit, une nouvelle Institution dans une prairie voisine.

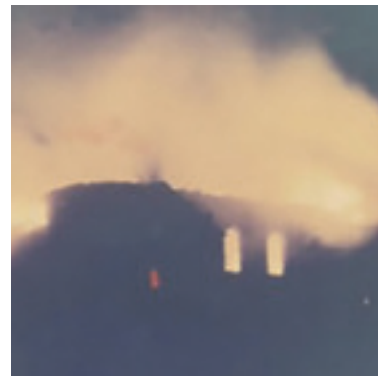
En 1963, les premières démarches pour la création d'un centre moderne pour les enfants sourds sont entreprises, et trouvent un accueil favorable auprès des pouvoirs publics : Etat, Sécurité Sociale, Sécurité Sociale Militaire, Conseil Général.

Les travaux commencent **le 15 mars 1965**. La première pierre est posée le **29 septembre 1966**, et la construction s'élève peu à peu sur le terrain de la Chartreuse situé à droite du chemin privé menant au vieux couvent.

Le 13 septembre 1968, vers 22h, un violent orage se déclare. La foudre tombe sur la Chartreuse, la chapelle se retrouve entièrement à ciel ouvert. Des chefs d'œuvre sont anéantis, notamment la bibliothèque braille. Des salles de classe ont disparu.

Il s'agit de l'incendie le plus important de la localité au XX^e siècle. L'intérieur de l'édifice ainsi que les trois autres bâtiments entourant la cour du cloître sont entièrement détruits suite à un embrasement rapide.

Afin d'assurer la rentrée scolaire des déficients auditifs, un préfabriqué est construit et l'ouverture des nouveaux locaux est anticipée. Le bâtiment des jeunes aveugles, respecté par le feu, permet à la deuxième institution de continuer à fonctionner encore durant huit ans.



Le « Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole Gabriel Deshayes » est inauguré le **26 septembre 1970**, par Melle Dienesch, Secrétaire d'Etat aux affaires sociales et M. Marcellin, Ministre de l'intérieur en présence de M. Bonnet Député Maire de Carnac, de Mme Court, Présidente de la Commission des Affaires Sociales du Conseil Général et de M. Gauter, Maire de Brec'h.

7 bâtiments reliés par une galerie couverte sont inaugurés après 5 ans de travaux :

- 3 pavillons de 27 mètres chacun. 3 classes de 12 élèves et des préaux dans chaque pavillon

- l'hébergement de 68 m de long qui comprend réfectoire, salle à manger, dortoirs

- un bâtiment pour les tous petits qui fait 40 m de long avec salle de jeux, deux classes et une salle de démuettisation, salle de repos et dortoirs

- 1 bloc de 50 m de long pour l'enseignement professionnel, salle de couture, foyer, classes, et au premier étage 32 chambres

- le pavillon des entrées de 30 m de long avec salle d'accueil, 3 parloirs, cabinet dentaire, cabinet médical, salle d'orthophonie



1966-1968 CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS



Le bâtiment d'entrée



L'ensemble du chantier

1970 INAUGURATION DU CENTRE PAR M. MARCELLIN



1975 VISITE DE MME GISCARD D'ESTAING



En septembre 1975, les personnes non voyantes quittent à leur tour La Chartreuse pour intégrer en 1976 l'Institut pour aveugles de la Pensagotière à Nantes, qui deviendra l'Institut Mixte des Hauts-Thébaudières à Vertou en Loire-Atlantique, aujourd'hui Institut Public Ozens. Ne demeurent dès lors sur le site de La Chartreuse, auprès des religieuses, qu'une trentaine d'adultes sourdes et aveugles qui, en raison de leurs problématiques familiales, sociales ou de leur lourd handicap, restent accueillis dans la maison après leur scolarité, contribuant selon leurs disponibilités à divers services généraux ou travaux d'atelier (tricot, chaiserie...).

Afin de permettre à ces personnes une vie plus adaptées à leur handicap et à leur âge, la congrégation par la voix de la Directrice de l'époque, Sœur Berthe, projette la construction d'un foyer d'hébergement auquel serait adossé un Centre d'Aide par le Travail (CAT) en 1980.



Ce projet se concrétise en juin 1983. Il permet l'accueil d'adultes déficients visuels, hébergés jusqu'alors à La Chartreuse. Cette année est également marquée par la première direction laïque du centre spécialisé. La congrégation demeure responsable de la gestion générale et propriétaire des lieux. Fin 1991, la congrégation des Filles de la Sagesse décide de transmettre la gestion des trois établissements : le Centre Gabriel Deshayes, le Foyer et le CAT à une Association Gestionnaire à but non lucratif.

L'Association Gabriel Deshayes a été créée le 23 décembre 1991 - Journal Officiel du 22 janvier 1992 - pour reprendre la gestion des structures confiées par acte notarié le 20 mars 1815 à la Congrégation des Filles de la Sagesse. Se trouvant dans l'impossibilité de les gérer elle-même après 180 ans, elle s'est tournée vers un conseil d'administration présidé par madame Annie Renard.

> Ses dates clés de sa création à nos jours

1991 :

L'Association Gabriel DESHAYES est officiellement créée le 23 décembre 1991

1995 :

Inauguration du Service d'Accompagnement Social (SAS) en octobre 1995

1997 :

- Ouverture du Service pour Jeunes Déficients Visuels (SJDV) en octobre 1997 : Education précoce pour jeunes DV (0-3ans) / Intégration scolaire pour enfants et adolescents (3 à 20 ans).

- Mise en œuvre de la Pastorale pour jeunes et adultes

2000 :

Restructuration du Foyer Pipark en : Foyer de Vie / Foyer d'hébergement / Unité de Vie Extérieure

2001 :

10 ans de l'Association Gabriel Deshayes

2002 :

Formalisation des partenariats entre les Sections d'Education et d'Enseignement Spécialisés (SEES) et l'Education Nationale : intégration collective de certains jeunes dans des établissements scolaires ordinaires (Ecole de QUEVEN, Lycée agricole de KERPLOUZ, Lycée St JOSEPH de vannes, l'école TABARLY) Mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002

2003 :

Ouverture du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (AUDI-CAMSP)

2004 :

Début de l'accompagnement des jeunes présentant un Trouble Sévère du Langage (TSL)

2005 :

Ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de Liorzig sur la commune de Pluneret accueillant 15 adultes présentant une surdicécité

2007 :

En novembre, départ à la retraite du Directeur Général Alain GUILLOUCHE et arrivée de Philippe SCHABAILLIE

2009 :

Mise en place d'une CLIS 3 (Classe d'Inclusion Scolaire pour jeunes déficients visuels) à l'école Rollo d'Auray sur la base d'un partenariat entre l'Education Nationale, la municipalité et le SJDV

2010 :

Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) pour adultes déficients auditifs (15 places)



2011 :

- 20 ans de l'Association Gabriel Deshayes
- Création du service marchand « EÏLAN » : service autofinancé fournisseur de prestations de conseil et d'aide technique ou humaine (interface, interprétariat, instruction en locomotion, formations LSF, transcription braille et gros caractères) à destination de tout public (entreprise, administrations, organismes divers, particuliers)
- Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour travailleurs handicapés (SAVS TH).
- Rénovation architecturale du Foyer Pipark : optimisation des modalités d'accueil, de sécurité et d'accessibilité offertes aux résidents
- Inscription de l'Association dans le Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du langage (RFDSL)

2012 :

- Finalisation des travaux de modernisation du Foyer Pipark
- Changement de Présidence : Annie Renard, après 20 ans, passe le relais à Bernard Jaïn

2013 :

- Signature du 1^{er} Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) entre l'Agence Régionale de Santé et l'Association : CPOM 2013-2017
- Reconnaissance formelle de la Plate-forme de diagnostic et d'évaluation des Troubles Sévères du Langage : Plate-forme TSL
- Création du dispositif TAE 56 (Trouble des Apprentissages de l'Enfant)
- Ouverture du laboratoire traiteur de l'ESAT

2014 :

Mise en œuvre de la démarche d'évaluation externe

2015 :

Création du Dispositif Equipe Relais Handicaps Rares de Bretagne (ERHR)

2016 :

- Lancement du projet de création d'une structure d'accueil pour personnes vieillissantes en situation de handicap rare de 16 places

2017 :

- Reconnaissance des structures SJDV et FAM Liorzig en tant qu'établissements et services médico-sociaux de référence « Handicaps rares » suite à un appel à candidature

2018 :

- Fête du 50^{ème} anniversaire du Centre Gabriel DESHAYES (1968-2018) les 8 et 9 juin 2018
- Réalisation du nouveau Projet Associatif et d'un audit organisationnel
- Départ de Philippe SCHABAILLIE et arrivée de Marie-Laure LE CORRE nouvelle Directrice Générale
- Signature du 2^{ème} CPOM 2019-2023

2019 :

- Arrivée de nouvelles compétences au Siège
- Structuration du système qualité, installation de systèmes d'information, communication
- Décloisonnement des établissements et services dans une logique de parcours sans rupture
- Ouverture de l'Association sur l'extérieur, développement du réseau partenarial

2020 :

- Crise sanitaire
- Ouverture de la plateforme de coordination et d'orientation des Troubles Neuro-Développementaux du Morbihan aux enfants de 0 à 6 ans

2021 :

- Extension du SAVS et installation de locaux sur Vannes

2022 :

- Crise des métiers de la solidarité
- Lauréat du Fond de transformation des ESAT
- Tensions sociétales et contraintes budgétaires fortes suite à la crise en Ukraine

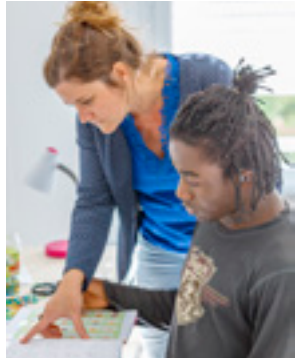
2023 :

- Renforcement des équipes de direction des ESMS
- Ouverture du salon de thé et de l'épicerie solidaire de l'ESAT à Saint-Anne d'Auray (56)
- Ouverture de la résidence inclusive dans un lotissement au cœur de Brec'h (56)

2024 :

- Déspecialisation du travail au plus près des lieux de scolarisation, de vie sociale ou d'emploi des personnes en situation de handicap
- Ouverture de la plateforme de coordination et d'orientation des Troubles Neuro-Développementaux aux enfants de 7 à 12 ans
- Signature du nouveau CPOM 2024-2028 avec l'ARS Bretagne et le Conseil Départemental

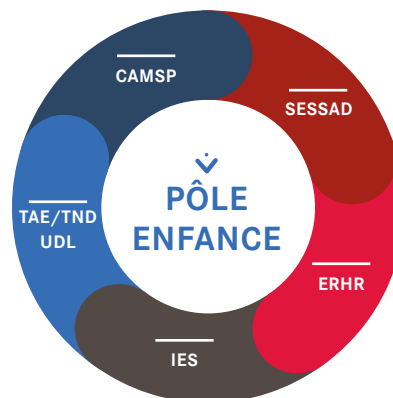
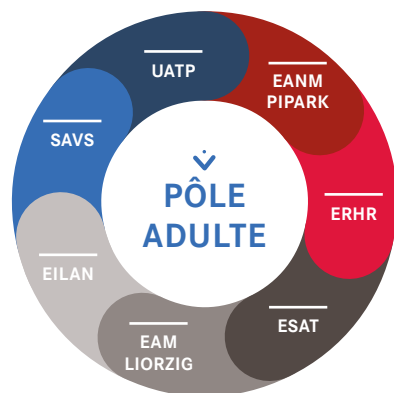




➤ Les établissements, services et dispositifs

- **Établissement d'Accueil Médicalisé Liorzig (EAM)**
6 rue Georges Ballerat 56400 PLUNERET
- **Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et UATP Sensoriel et Langage Pipark**
15 Route de Pipark, Brec'h, 56402 AURAY
- **Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
- **Institut d'Education Sensorielle et Langage (IES)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
- **Service d'éducation Spéciale et de Soins à Domicile Sensoriel et Langage (SESSAD)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
- **Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY

- **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**
57 Rue Anita Conti, 56000 VANNES
- **Plateforme des Troubles Neuro-Développementaux (TND)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
- **Plateforme des Troubles de l'Apprentissage chez l'Enfant (TAE)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
- **Unité Diagnostique Langage (UDL)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56402 AURAY
- **Centre de ressources EILAN**
6 Allée Marie-Louise Trichet, Brec'h, 56402 AURAY
- **Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne (ERHR)**
6 Allée Marie-Louise Trichet, 56402 AURAY
et 2 Avenue Foch, Bât. 1, 29200 BREST



➤ Les personnes accompagnées

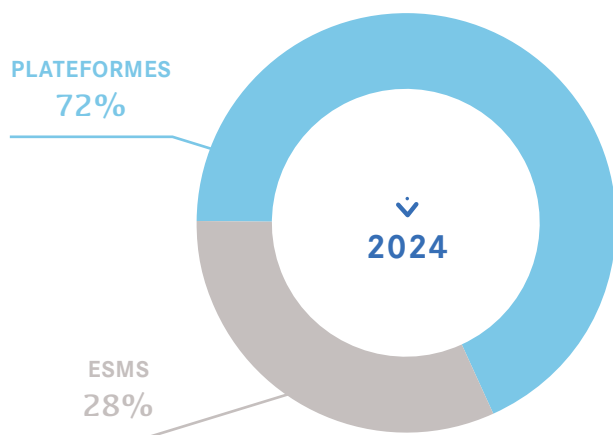
1542

personnes accompagnées par l'Association

Répartition par typologie d'accompagnement

434 bénéficiaires accompagnés par les ESMS

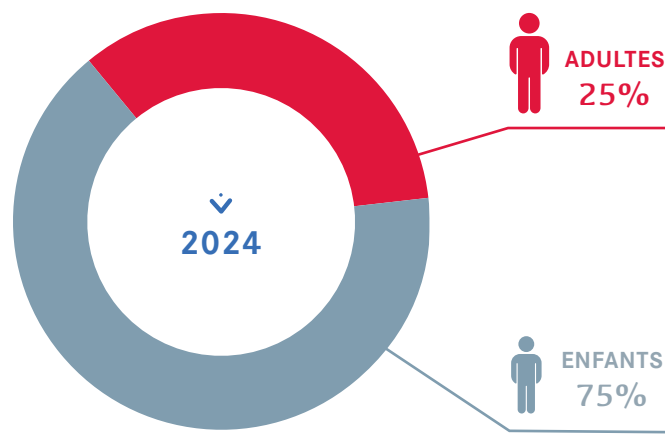
1108 bénéficiaires accompagnés par les plateformes



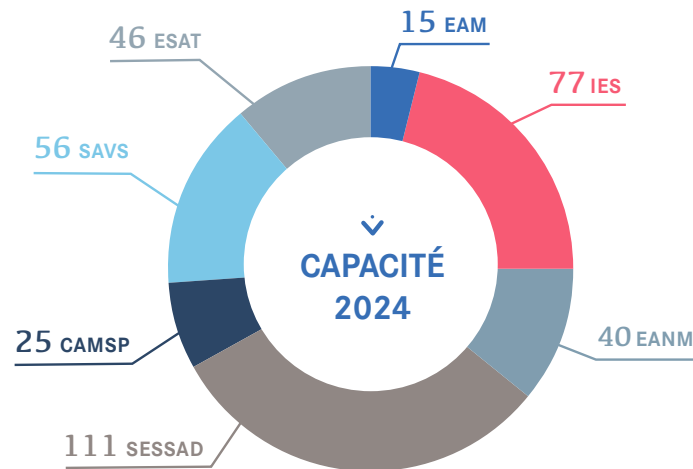
Répartition par âge

1150 enfants accompagnés

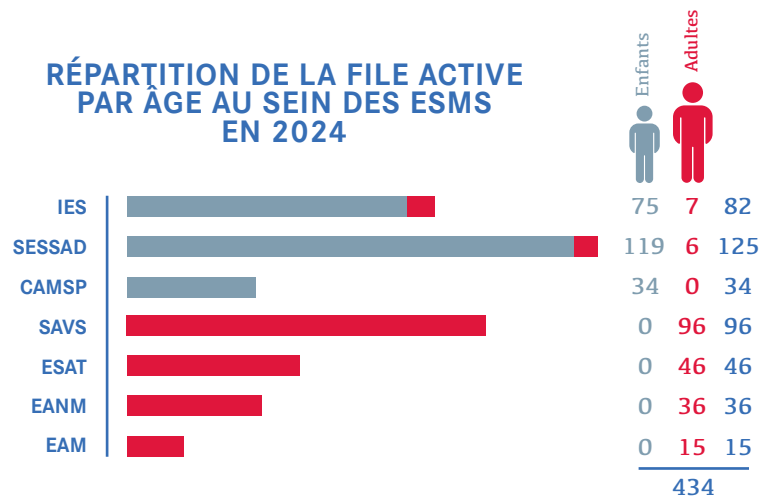
392 adultes accompagnés



AGRÉMENT : 366 PLACES ESMS



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR ÂGE AU SEIN DES ESMS EN 2024



➤ Présentation de l'association

LA GOUVERNANCE

L'Association Gabriel Deshayes est dirigée par un Conseil d'Administration de 17 membres.

Ils définissent la politique associative.

Un bureau de 7 administrateurs se réunit plusieurs fois par an.

Plusieurs commissions sont également co-animées par les administrateurs.

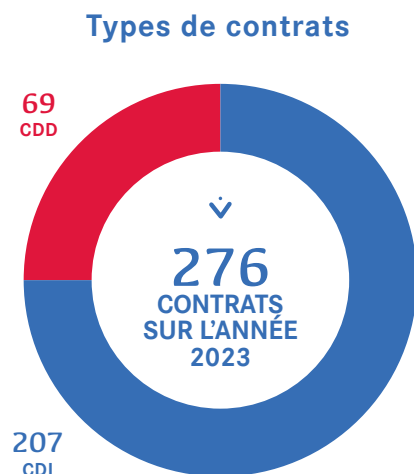
LE SIÈGE

L'action du siège s'exerce en soutien de la fonction gestionnaire de l'Association. Il a un rôle d'appui, d'expertise, de pilotage et de contrôle dans le cadre des missions suivantes :

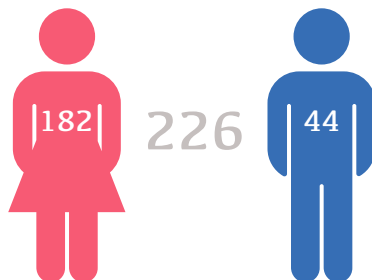
- Gestion comptable, financière, budgétaire, paie et ressources humaines
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des risques, qualité et RSE
- Systèmes d'information, nouvelles technologies
- Développement



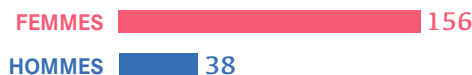
➤ LES EFFECTIFS DE L'ASSOCIATION EN 2024



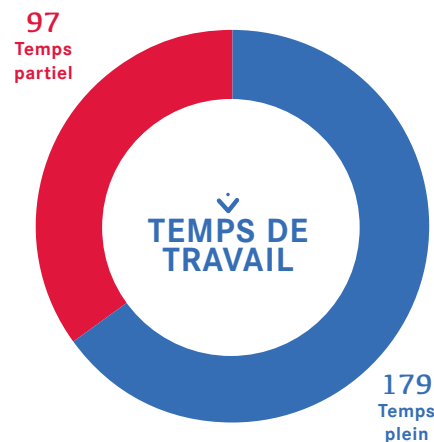
Répartition F/H (en personnes physiques)



Répartition F/H (en Équivalent Temps Plein)



Temps de travail



➤ **TEMPS DE TRAVAIL MOYEN 0,83**

LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

La situation financière de l'Association est saine avec un budget annuel de 13,5 millions d'euros. Le livret d'Assemblée Générale reprend annuellement le rapport moral et d'orientation, le rapport d'activités et le rapport financier de l'exercice clos.

Le patrimoine immobilier de l'Association s'étend sur 13 000 m² de locaux couverts, un vaste parc paysage. L'association dispose d'un parc automobile.

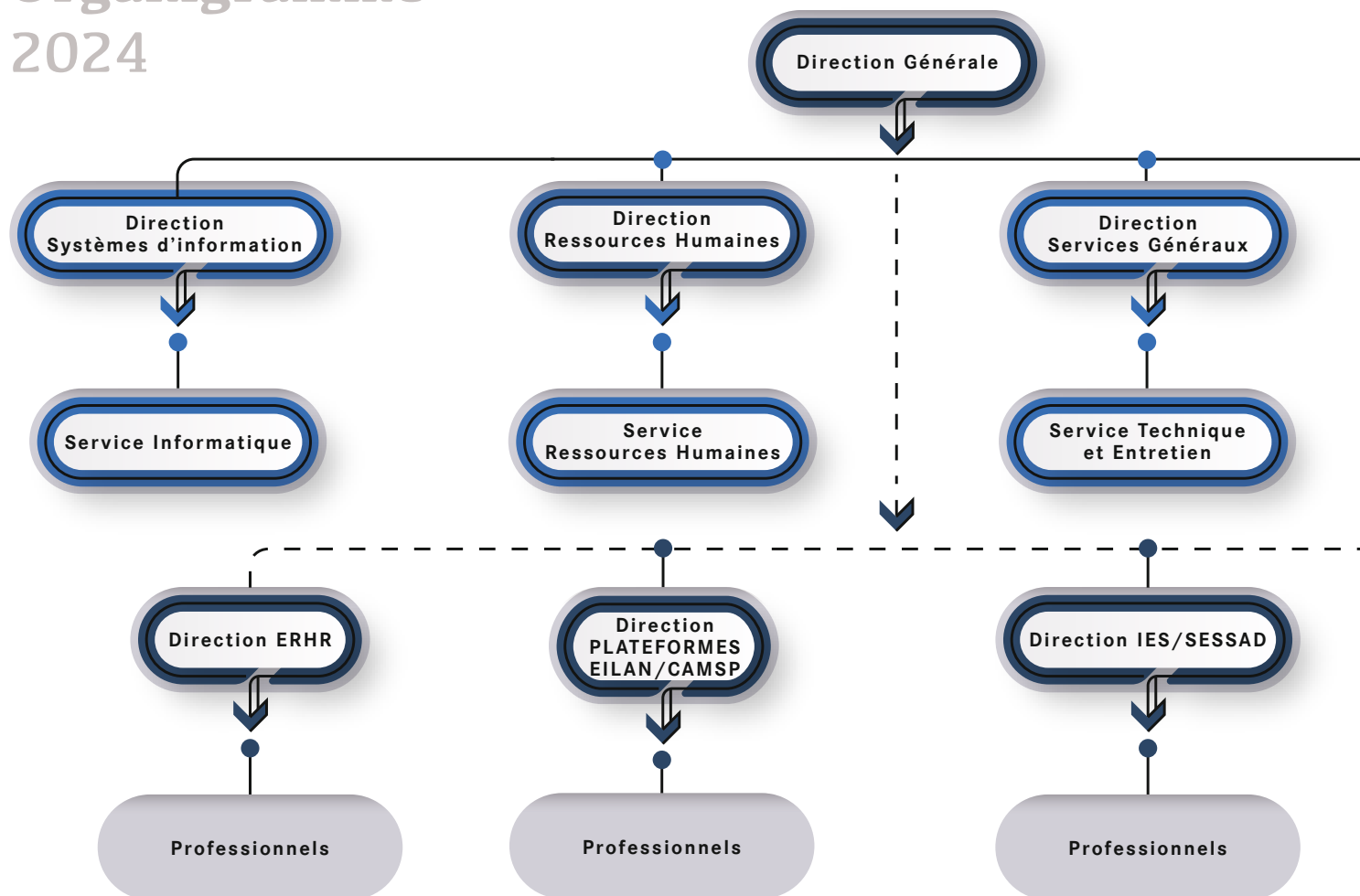
Un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS) fin 2023 pour une mise en œuvre à partir de 2024 : CPOM 2024-2028.

L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE

L'Association est particulièrement connue et reconnue sur le territoire de la Communauté de Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique de 90 000 habitants.

Elle est soutenue par des partenaires nombreux et solidaires : l'Etat par le biais de l'ARS Bretagne, le Conseil Départemental du Morbihan, le Rotary Club, les associations de familles (Ensemble nous aussi...) ou présentes sur le territoire, les banques ainsi que des entreprises locales qui font appel aux services de l'Association.

> Organigramme 2024



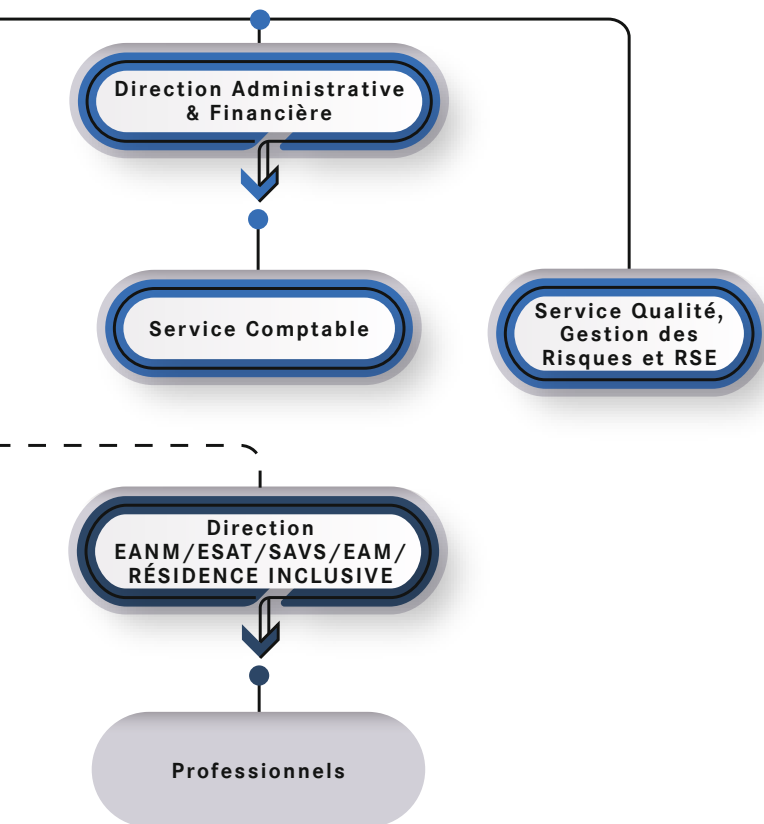
1542 PERSONNES
ACCOMPAGNENT ENFANTS,
ADOLESCENTS ET ADULTES



7 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
5 PLATEFORMES
ET 1 HABITAT INCLUSIF



226
SALARIÉS



LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est en charge avec le Président du fonctionnement des instances associatives (Bureau, Conseil d'Administration, Commissions).

Elle coordonne la mise en œuvre du Projet Associatif, assure le développement stratégique et opérationnel de l'Association, veille à la sécurité des personnes et des biens et garantit la bonne gestion des différents établissements, services et plateformes.

L'EQUIPE DE DIRECTION ET LES PROFESSIONNELS

Plusieurs équipes pluridisciplinaires travaillent au quotidien pour accueillir, orienter, accompagner les personnes déficientes sensorielles et leur famille.

Ces derniers sont encadrés par une équipe de direction d'une douzaine de cadres eux-mêmes épaulés par un siège qui apporte vision, décision, coordination, soutien administratif et logistique.



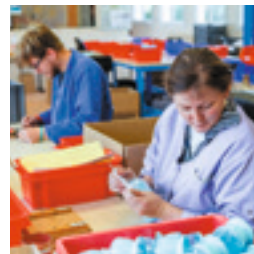
25
BÉNÉVOLES

Fête de l'association





•> LES DIFFÉRENTS SERVICES



➤ CAMSP Audition et Langage

Le CAMSP Audition et Langage a une mission d'intervention médico-sociale auprès de la petite enfance (0 à 6 ans) lorsqu'elle est confrontée à des difficultés ou suspicion de difficultés liées à des troubles de l'audition ou à des troubles du langage sévères (non améliorés après plusieurs mois d'orthophonie classique).

Cette mission se décline en plusieurs étapes :

- Prévention
- Dépistage
- Diagnostic lorsque celui-ci est possible
- Bilan pluridisciplinaire
- Accompagnement thérapeutique, éducatif, en individuel ou en collectif, favorisant l'inclusion et l'accompagnement des familles
- Orientation dès que nécessaire et au plus tard à 6 ans.

14 enfants
en bilan
pluridisciplinaire

169 enfants
en consultation
de dépistage ou de suivi
surveillance uniquement

34 enfants
en suivi
thérapeutique

217
ENFANTS ONT
BÉNÉFICIÉ D'UNE
ACTION DU CAMSP
EN 2023



➤ Plateformes TND - TAE - UDL

La plateforme TND des Troubles Neuro-Développementaux (TND) permet de coordonner les prises en charges concernées par les troubles neuro-développementaux sur le territoire, elle s'appuie sur l'ensemble des acteurs :

Éducation Nationale, (médecins scolaires, psychologues scolaires, médecins traitants, pédiatres, professionnels paramédicaux du secteur libéral, structures médico-sociales et/ou pédopsychiatriques accompagnant les enfants avec troubles complexes (CAMSP, CMPP, CPEA), les libéraux (ergothérapeute, psychomotricien, neuropsychologue) en contractualisation.

La plateforme TND travaille également en lien avec les associations de parents.

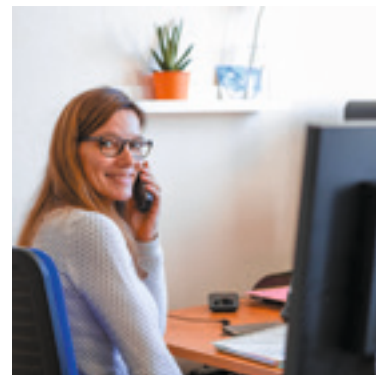
Les TND c'est quoi ? Qui est concerné ?

- Les troubles du neurodéveloppement concernent 1 personne sur 6
- + de 50 % des personnes ayant un trouble du neurodéveloppement ont un second TND et d'autres maladies associées sont fréquentes : épilepsie, troubles gastro-intestinaux, pathologies cardio-vasculaires, pathologies de la vision et de l'audition, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, troubles anxieux et dépression.
- 70 % des personnes concernées ont des difficultés cognitives qui persistent à l'âge adulte.

La nouvelle stratégie nationale est sortie en novembre 2023, 2023-2027 : pour les troubles du neuro-développement : autisme, DYS, TDAH, TDI.

Le dispositif des Troubles de l'Apprentissage chez l'enfant (TAE) est une cellule de coordination.

La Plateforme des Troubles Sévères du Langage (TSL) est un lieu de consultation spécifique pluridisciplinaire destiné au diagnostic des enfants présentant des troubles du développement du langage oral.



➤ ERHR Bretagne

Financée par l'Agence Régionale de Santé, **l'Équipe Relais Handicaps Rares de Bretagne** déploie ses actions sur les 4 départements bretons pour couvrir l'ensemble de son territoire d'intervention. Ce sont 3 référentes de parcours réparties sur les villes de Brest et Auray qui répondent aux sollicitations des personnes concernées par le handicap rare.

La finalité du dispositif intégré pour les handicaps rares est d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicaps rares à tous les âges de la vie. Pour cela, le dispositif s'engage à permettre :

- Une réponse cohérente et harmonisée en tout point du territoire : pas de limite géographique, et une réponse possible dans tous les domaines de la vie (famille, école, travail, vie sociale, etc.)
- Des missions transversales partagées par tous les acteurs : promouvoir et défendre les droits des personnes en situation de handicaps rares et améliorer leur qualité de vie.
- Des outils communs au sein du dispositif (système d'information numérique, session de formation etc...)



➤ IES Sensoriel et Langage

L'Institut d'Éducation Sensorielle et Langage (IES)

est un établissement médico-social qui comprend un accueil de jour et un hébergement. Il accompagne des enfants et jeunes adultes déficients auditifs ou avec trouble spécifique de développement du langage.

Les usagers ont tous une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie et présentent des difficultés langagières importantes qui ont des répercussions non négligeables sur la communication, les apprentissages scolaires et les relations sociales au sein de leur environnement (familial, scolaire, amical, sportif...).

L'IES axe ses interventions sur :

- Le développement du langage oral, écrit, la langue des signes française
- Le suivi médical et audioprothétique
- Le développement des compétences de l'utilisateur sur les versants :
 - Des apprentissages scolaires et professionnels
 - De l'autonomie (transport, logement, budget...)
 - De la participation sociale
- La prévention en lien avec les problématiques : maltraitance, harcèlement, santé, hygiène, sexualité, addictions
- L'accompagnement des parents et fratries
- L'accompagnement de l'utilisateur et de sa famille tout au long de son parcours en évitant les ruptures
- Le développement de partenariats : établissements scolaires, Centre national de ressources handicaps rares surdité et troubles du langage Robert Laplane, CPEA...

➤ SESSAD Sensoriel et Langage

Le SESSAD est un service médico-social ambulatoire, financé par l'Agence Régionale de Santé, qui intervient auprès des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle, une surdité ou un trouble de développement du langage.

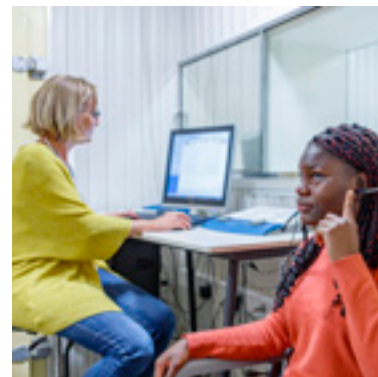
Les jeunes accompagnés suivent une scolarité dans un établissement ordinaire du Morbihan (école, collège, lycée).

L'admission dans le service est prononcée par la Directrice du Service après notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Cela est formalisé par un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) qui est établi entre les diverses parties, l'enfant représenté par son représentant légal et le SESSAD.

La mission du SESSAD est de mettre en œuvre :

- Un projet personnalisé pour chaque enfant, définissant ses besoins et les moyens de compensation,
- Une éducation précoce (éveil sensoriel, psychomoteur notamment),
- Un soutien à l'inclusion scolaire, comprenant une aide aux apprentissages scolaires, une rééducation du langage, et si besoin, un accompagnement LfPC en classe,
- Un soutien à l'inclusion sociale, à l'autonomie, et des activités éducatives,
- Un accompagnement familial,
- Un accompagnement thérapeutique.

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par le SESSAD, répondent à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes, dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.



➤ SAVS Sensoriel et Langage

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose un accompagnement éducatif et social (aide administrative, à la gestion du quotidien, à la gestion du budget, à l'insertion sociale et professionnelle) aux personnes en situation de handicap ayant une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA).

La philosophie du SAVS Sensoriel et Langage repose sur la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur maintien en milieu ordinaire grâce à l'élaboration d'un projet personnalisé élaboré par la personne accompagnée et l'équipe pluridisciplinaire.

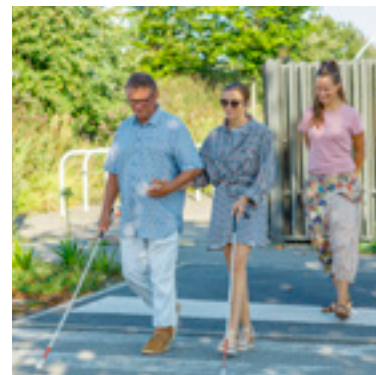
L'accompagnement veille à la coordination des acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie en favorisant le maintien des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.

Il facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Il s'adresse à des personnes adultes :

- en situation de handicap sensoriel : cécité, surdité, surdicécité et troubles sévères du langage
- âgés de 18 ans et plus, vivant à domicile
- en difficultés majeures d'autonomie et de relation
- reconnues handicapées avant 60 ans

Le service est force de conseils et d'aides pratiques.



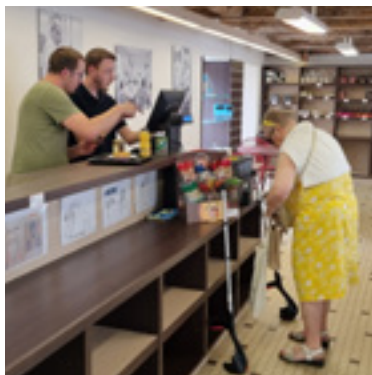
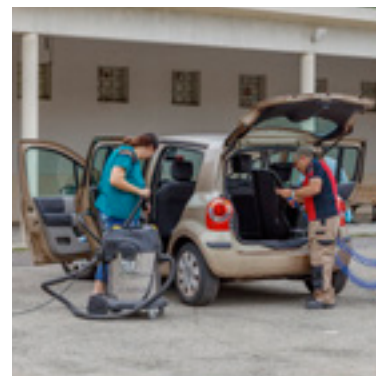
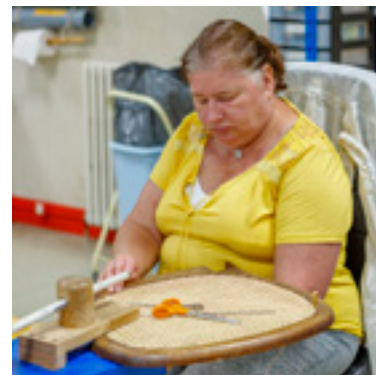
➤ ESAT Sensoriel et Langage

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail est un établissement médico-social autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé. Ses missions sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

L'admission est possible aux personnes qui, après une expertise pluridisciplinaire, sont considérées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH), comme n'étant pas en mesure, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire, dans une entreprise adaptée, ou d'exercer une activité professionnelle indépendante, et dont la productivité est inférieure au tiers d'une personne valide.

L'ESAT propose donc à des personnes adultes en situation de handicap un accompagnement médico-social dont le travail est un support. Cet établissement offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, des mises en situation au travail, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

L'ESAT est spécialisé dans l'accueil des personnes déficientes sensorielles. Il est le seul de ce type en région Bretagne sur 89 établissements .



➤ EAM Surdicécité Liorzig

L'Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) dispose d'un agrément de 15 places, il accueille un public mixte dont la moyenne d'âge est de 47 ans. Ces adultes présentent un handicap rare : la « surdicécité ».

La Résidence Liorzig vise l'épanouissement et la socialisation des personnes accueillies par le biais d'un accompagnement personnalisé, adapté et permanent.

Les priorités s'orientent sur les actes essentiels de vie quotidienne, la communication, le maintien et la stimulation des capacités résiduelles (motrices, intellectuelles, sensorielles), la sécurité affective, le bien-être physique et psychologique.

Les objectifs d'accompagnement sont les suivants :

- Développer l'autonomie au quotidien
- Favoriser le développement de la personne
- Élargir les interactions familiales et sociales
- Transmettre notre expertise à travers la mission d'appui en lien avec l'ERHR

Les actions sont individualisées selon des stratégies de communication adaptées à chaque situation. Pour la personne sourde-aveugle, l'Etablissement d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie, de soin et d'adaptation. L'équipe s'appuie sur l'interdisciplinarité, la prise en compte de la personne dans sa globalité et la bienveillance qui constituent ses principes d'intervention.

L'EAM est intégré au dispositif régional handicap rare. Il est reconnu pour ses compétences et ses expériences particulières dans un domaine spécifique « la surdicécité ».

Les principes d'intervention découlent directement des valeurs associatives et du projet d'établissement. Nous privilégions un accompagnement de qualité qui répond aux besoins et aux attentes de la personne par le biais de son projet personnalisé. Nous poursuivons et élargissons les interactions familiales et sociales.

Dans le cadre de l'équipe mobile, les professionnels répondent aux sollicitations de l'environnement. Les interventions peuvent être ponctuelles (aide et conseil sur des différents outils information et communication) ou ciblées sur une démarche d'évaluation fonctionnelle (organisation de l'accès à la santé et aux soins somatiques).



➤ EANM & UATP Sensoriel et Langage

L'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) pour personnes en situation de handicap est composé d'un Foyer d'Hébergement et d'un Foyer de Vie. Il peut proposer un accueil temporaire, de jour ou en internat.

Le Foyer d'Hébergement héberge et accompagne des adultes en situation de handicap qui exercent une activité professionnelle. Ce mode d'hébergement varie en fonction de l'autonomie des travailleurs en situation de handicap ; dans un bâtiment collectif sur le site de Pipark pour certains aux petits groupes de logements dans l'habitat ordinaire à proximité pour d'autres.

Il accueille un public en situation de handicap sensoriel et de langage travaillant en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Il a une capacité de 10 places en internat.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Maintenir et développer les capacités des résidents
- Développer l'autonomie
- Favoriser les relations sociales
- Garantir bien-être et épanouissement personnel
- Accompagner vers une sortie en habitat inclusif ou en logements groupés

L'accompagnement est à la fois éducatif, psychologique, paramédical et médical. L'établissement facilite l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie. L'équipe assiste les personnes accompagnées dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle favorise leur intégration sociale. Enfin, elle conçoit et anime des activités adaptées : ateliers d'expression, loisirs, activités sportives...

L'établissement est intégré dans son environnement socio-culturel. Les résidents sont pleinement citoyens et intégrés au milieu associatif local.

Le Foyer de Vie héberge et accompagne des adultes en situation de handicap dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel ayant néanmoins conservé une autonomie physique et/ou intellectuelle suffisante pour réaliser les actes de la vie courante. L'établissement accueille 25 résidents en situation de handicap sensoriel (déficiences visuelles et/ou auditives) en hébergement complet.



L'équipe propose aux adultes en situation de handicap, ayant une certaine autonomie, des activités diverses adaptées à leurs capacités : sculpture, peinture, gymnastique, danse...

Il assure un accompagnement permanent et adapté favorisant le bien-être et l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies. Les conditions de vie permettent de développer leurs potentialités et de réaliser des acquisitions nouvelles.

Les professionnels s'engagent à concilier à la fois, vie en collectivité, personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement.

Ils veillent à :

- Protéger la vie privée des résidents
- Respecter l'intimité des personnes
- Favoriser la participation dans l'organisation de la vie collective
- Organiser des temps de convivialité
- Mettre en place et impliquer les résidents dans les activités à visée éducative, pédagogique, thérapeutique ou inclusive

L'unité d'accueil à temps partiel est un service destiné aux travailleurs de l'ESAT ne pouvant pas, ou plus, assurer un travail à temps plein pour des raisons de santé, de fatigabilité ou d'adaptation au travail. Elle dispose de 4 places.

L'équipe met en place des actions permettant de préserver les acquis, de maintenir les interactions sociales et d'éviter l'isolement.

Le service offre la possibilité de maintenir sa qualité de vie via le sport (piscine et sport en salle), la vie culturelle (médiathèque) et développe la part créative de chacun (réalisation de cartes de vœux, préparation du marché de Noël).

En 2023, le nombre de travailleurs à temps partiels a diminué par rapport à l'année précédente. En effet, 40% de la population accueillie au foyer d'hébergement travaille à temps partiels à l'ESAT contre 80% en 2022. Les décisions de diminution du temps de travail peuvent être prises en cours d'année.

La moyenne d'âge de la population accueillie dans le cadre de l'UATP a diminué. Elle est de 37,5 ans en 2023 contre 39 ans en 2022.



➤ Centre de ressources EILAN

La mission du **Centre de ressources EILAN** consiste à mettre à disposition des personnes déficientes sensorielles (déficience auditive et/ou déficience visuelle, surdicécité) ou de clients divers (collectivités, administrations, professionnels, particuliers...) des aides humaines et techniques visant :

- A pallier les difficultés d'autonomie des personnes via la communication, la locomotion
- A favoriser leur accès à l'information
- A développer leur participation sociale

En matière de déficience auditive (DA) : traduction en Langue des Signes Française (LSF), formation en LSF.

Concernant la déficience visuelle (DV), le service mène des actions de transcription en braille, en gros caractères et en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), de l'adaptation de documents, de la réadaptation en locomotion et en accessibilité (conseils techniques).

Deux réunions du collectif EILAN sont organisées par an.

Le collectif est composé de partenaires impliqués sur le territoire dans le champ de la déficience sensorielle :

- Association Gabriel Deshayes
- Association des Sourds du Morbihan
- Association Voir Ensemble
- Ensemble Nous Aussi
- Association Valentin Haüy
- Association Oreille et vie



L'Association Gabriel Deshayes fait la une de la presse...



➤ Ouverture de la résidence inclusive Pen Duig

La construction de la résidence inclusive Pen Duig (habitat inclusif) a démarré en mars 2022.

La pose de la première pierre a eu lieu en mai 2022.

La construction s'est poursuivie jusqu'à la date de réception : le 10 novembre 2023.

Les premiers résidents ont été accueillis le 16 novembre 2023.

Les principes qui ont guidé cette construction : implication territoriale, autodétermination des personnes, virage inclusif et accessibilité (technique et humaine).

La résidence PEN DUIG s'inscrit aussi dans une dynamique d'accès aux droits des personnes en situation de handicap en alliant libre choix, accompagnement adapté et sécurité. Un « chez soi ». Elle est destinée à des personnes qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé entre elles.

Ce projet s'inscrit dans le cœur du bourg de Brec'h (56). Il est entouré d'équipements sportifs, de pavillons privatifs, de commerces de proximité qui facilitent l'insertion sociale et les déplacements. Il s'agit de la résidence principale des personnes, inscrites durablement dans la vie de leur commune et pouvant recourir aux dispositifs de droit commun, participer à la vie locale.



Ce mode d'habitat que l'on dit « inclusif » est assorti d'un projet de vie sociale et partagée animé par les résidents eux-mêmes, soutenus par quelques professionnels (création de 4.95 ETP en 2023).

La conception de l'habitat était une condition de succès.

L'Association a donc fait appel au cabinet d'architectes AGA d'Auray afin que la résidence préserve l'intimité tout en favorisant le vivre ensemble.

La résidence prend ainsi la forme d'un ensemble de 16 appartements autonomes de 25 m² qui disposent tous d'une kitchenette et d'une salle de bain privative.

La résidence dispose d'espaces extérieurs individuels et d'équipements en commun destinés à favoriser le lien social.

La maison partagée comporte également des équipements sur-mesure en matière de domotique et des aménagements ergonomiques adaptés aux besoins de chaque locataire (tablettes KNX, commande vocale, boutons tactiles, éclairage/stores à lames variables, plaque de cuisson à crans, balances sonores...).



➤ Le projet :

Les principaux axes de développement figurant dans ce Projet Associatif 2024-2028 permettent de préciser le sens, la cohérence des actions à mener pour les cinq années à venir et de transmettre à tous les acteurs concernés des orientations appropriées.

Ces actions vont s'apprécier au regard des résultats attendus, à savoir :

- Favoriser l'installation des personnes en situation de handicap sur leur territoire, par la mobilisation des dispositifs de droit commun tout en conservant l'accès aux dispositifs spécialisés lorsque cela est nécessaire
- Singulariser les accompagnements afin qu'ils soient diversifiés, souples, modulaires et inclusifs pour mieux répondre à la diversité des besoins des personnes et de leurs aidants
- Promouvoir la complémentarité des réponses de tous les acteurs (notamment des secteurs sanitaire, médico-social et de l'Éducation nationale) contribuant à la qualité du parcours de vie et professionnel des personnes

- Garantir la participation active de la personne concernée et de sa famille dans les choix, développer la pair-aidance au sein de l'Association
- Organiser des réponses aux situations complexes et d'urgence lorsqu'elles se présentent afin de prévenir ou gérer les ruptures de parcours
- Diagnostiquer précocement les troubles chez les jeunes enfants pour limiter les pertes de chance
- Accompagner l'avancée en âge dans la sérénité et le passage de relai
- Offrir un droit au répit aux familles



➤ Les objectifs du CPOM 2024-2028

Objectif 1
Assurer l'accès aux soins somatiques des personnes accueillies
Objectif 2
Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
Objectif 3
Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers
Objectif 4
Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive
Objectif 5
Garantir la qualité de l'accompagnement et le repérage précoce dans les CAMSP
Objectif 6
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées
Objectif 7
S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
Objectif 8
Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit

Objectif 9

Développer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et jeunes

Objectif 10

Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture

Objectif 11

Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours

Objectif 12

Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Objectif 13

Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique

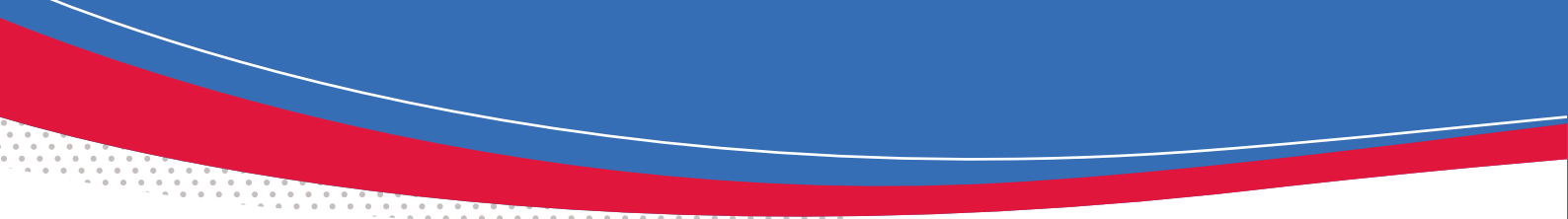
Objectif 14

Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement

Objectif 15

Optimiser les coûts de transport





➤ Conclusion

Le nouveau projet associatif 2024-2028 de l'Association Gabriel Deshayes est un engagement.

Il sera régulièrement revisité à la fois pour apprécier l'atteinte des objectifs ainsi que pour y intégrer les évolutions de toute nature (conjoncturelles, financières, politiques, juridiques ...) qui immanquablement se produiront.

Ce projet associatif représente notre engagement à long terme en faveur des personnes handicapées dans le champ du sensoriel et du langage, des handicaps rares et des troubles neuro-développementaux.

Nous sommes déterminés à fournir des services de qualité, adaptés et inclusifs, afin de permettre à chaque personne de développer son plein potentiel et de s'épanouir dans la société. Nous travaillons en partenariat avec les acteurs locaux et nationaux pour promouvoir une société plus inclusive et solidaire, où le handicap est considéré comme une richesse et non comme une limitation.



**ASSOCIATION
GABRIEL DESHAYES**

6 allée Marie-Louise Trichet
Brec'h - BP 30247
56402 AURAY

Tél : 02 97 56 43 80
contact@agd56.fr

www.agd56.fr